

**PLANNING – PRESENCE EN ACCUEIL PERISCOLAIRE
MOIS DE NOVEMBRE 2018**

Nom et Prénom de l'enfant :

Quotient familial : _____

Ecole :

Classe : _____

Date		PERISCOLAIRE			MERCREDIS EDUCATIFS		
Jour	le	Matin 7h30 à 8h15	Midi 11h45 à 13h45	Soir 16h15 à 18h30	Journée 7h30 à 18h	½ journée sans repas ○ 7h30/12h ○ 13h30/18h	½ journée avec repas ○ 7h30/13h30 ○ 12h/18h
jeudi	1						
vendredi	2						
samedi	3						
dimanche	4						
lundi	5						
mardi	6						
mercredi	7						
jeudi	8						
vendredi	9						
samedi	10						
dimanche	11						
lundi	12						
mardi	13						
mercredi	14						
jeudi	15						
vendredi	16						
samedi	17						
dimanche	18						
lundi	19						
mardi	20						
mercredi	21						
jeudi	22						
vendredi	23						
samedi	24						
dimanche	25						
lundi	26						
mardi	27						
mercredi	28						
jeudi	29						
vendredi	30						

Attention ! : Ce planning est à transmettre au directeur de l'accueil périscolaire avant le 20 du mois pour qu'il soit pris en compte à partir du 1^{er} du mois suivant.



Le paiement des activités doit se faire obligatoirement au moment de l'inscription (Par chèque, espèces, CESU).
Seule la mise en place du **prélèvement automatique SEPA** permet le règlement des frais d'inscription à échéance.

Paiement lors de l'inscription, par :

- Espèces
- Chèque bancaire ou postal
- Chèque-vacances ou CESU

Paiement par prélèvement automatique SEPA
à échéance

ACCUEIL PERISCOLAIRE	Nb de jours	Tarif	Total
Matin – de 7h30 à 8h15		X	
Midi – de 11h45 à 13h45		X	
Soir 1 – 16h15 à 18h30		X	
MERCREDI			
½ journée avec repas		X	
½ journée sans repas		X	
Journée 7h30 à 18h		X	
- Avoir restant			
+ Reste à payer			
Net à payer			

Mention écrite : « Lu et approuvé »

Le / / Signature

Pour le tarif de la journée du mercredi, il faut faire l'addition d'une ½ journée avec repas + ½ journée sans repas

Pour le calcul de votre tarif, se référer à votre quotient familial